# COLMAR AGGLOMERATION Direction Administration Générale

Séance du Conseil Communautaire du 03/10/19

Nombre de présents: 55

Absent(s): 1 Excusé(s): 5

#### Point 4 Budget Supplémentaire 2019.

#### **Présents**

M. Denis ARNDT, M. Jean-Marie BALDUF, Mme Stéphanie BARDOTTO, Mme Hélène BAUMERT, M. Jean-Pierre BECHLER, M. Daniel BERNARD, M. Jean-Marc BETTINGER, M. André BEYER, M. Marc BOUCHE, M. Cédric CLOR, M. Tristan DENECHAUD, M. Laurent DENZER-FIGUE, M. Christian DIETSCH, M. Bernard DIRNINGER, Mme Béatrice ERHARD, M. René FRIEH, Mme Claudine GANTER, M. Bernard GERBER, M. Serge HANAUER, M. Marie-Joseph HELMLINGER, M. Yves HEMEDINGER, M. François HEYMANN, M. Frédéric HILBERT, M. Gérard HIRTZ, Mme Catherine HUTSCHKA, M. Matthieu JAEGY, Mme Pascale KLEIN, M. Christian KLINGER, M. Claude KLINGER-ZIND, M. Philippe LEUZY, Mme Monique LIHRMANN, Mme Corinne LOUIS, M. Christian MEISTERMANN, M. Gilbert MEYER, Mme Patricia MIGLIACCIO, M. Jacques MULLER, M. Lucien MULLER, M. Serge NICOLE, Mme Manurêva PELLETIER, M. Christian REBERT, M. Francis RODE, Mme Dominique SCHAFFHAUSER, Mme Catherine SCHOENENBERGER, M. Jean-Marc SCHULLER, M. Jean-Paul SISSLER, Mme Lucette SPINHIRNY, Mme Cécile STRIEBIG-THEVENIN, Mme Geneviève SUTTER, M. Mathieu THOMANN, Mme Odile UHLRICH-MALLET, Mme Victorine VALENTIN, M. Guy WAEHREN, M. Jean-Jacques WEISS, Mme Céline WOLFS-MURRISCH, M. Joseph MEYER.

#### **Absent**

Mme Saloua BENNAGHMOUCH.

#### Ont donné procuration

M. Jean-Claude KLOEPFER donne procuration à M. Gilbert MEYER, M. Philippe ROGALA donne procuration à M. Christian DIETSCH, M. Robert REMOND donne procuration à M. Jean-Jacques WEISS, Mme Nejla BRANDALISE donne procuration à Mme Claudine GANTER, Mme Isabelle FUHRMANN donne procuration à M. Christian MEISTERMANN.

#### ADOPTE A L'UNANIMITE.

Secrétaire de séance : Laurent DENZER-FIGUE Transmission à la Préfecture : 8 octobre 2019

Reçu en préfecture le : 08/10/19

Numéro AR : 068-246800726-20191003-6210A-DE-1-1

# **POINT N° 4 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019**

Rapporteur: M. JEAN-MARIE BALDUF, Vice-Président

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;

#### LE CONSEIL

Vu l'avis de la Commission Administration générale et finances du 17 septembre 2019,

Après avoir délibéré,

#### **DECIDE**

D'approuver le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2019 aux équilibres suivants :

Montants des équilibres généraux				
BS 2019	Total général des dépenses	Total général des recettes		
Budget principal	16 389 086,00	16 389 086,00		
Budget de l'eau	3 822 538,00	3 822 538,00		
Budget de l'assainissement	6 376 952,00	6 376 952,00		
Budget des déchets ménagers	14 435 592,00	14 435 592,00		
Budget des transports	4 321 761,00	4 321 761,00		
Total général	45 345 929,00	45 345 929,00		
Budget des Erlen	549 669,00	549 669,00		
Budget des Zones d'activités	1 433 198,00	1 433 198,00		
Total général des ZAE	1 982 867,00	1 982 867,00		

Le Président

Transmis en préfecture le : 08/10/19 Reçu en préfecture le : 08/10/19

Numéro AR : 068-246800726-20191003-6210A-DE-1-1



# **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019**

- Rapport de présentation -



COLMAR AGGLOMERATION DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES - Pôle Ressources SERVICE DES FINANCES CA Annexe rattachée au point n° 1 Budget Supplémentaire 2019 Séance du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019

# Table des matières

I.	EQUILIBRES GENERAUX	4
1	1. Les soldes disponibles laissés par le compte administratif 2018	5
2	2. Les restes à réaliser	
3	3. Le programme d'emprunts	6
4	4. Les inscriptions nouvelles au BS 2019	7
	a. Section d'investissement	7
	b. Section de fonctionnement	7
II.	LE BUDGET PRINCIPAL	8
III.	LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	12
IV.	LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	13
٧.	LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS	14
VI.	LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS	15
VII.	. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES	16
	a. ZA des Erlen	16
	b. ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine	16

# I. EQUILIBRES GENERAUX

# **Budget Supplémentaire 2019 consolidé (hors ZA)**

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	DEI ENGEG	REGETTES	1
Dépenses réelles d'investissement	12 794 874,00 €	177 172,00 €	Recettes réelles d'investissement
		- 396 328,00 €	dont programme d'emprunts
Dépenses d'investissement reportées	15 394 651,00 €	3 001 321,00 €	Recettes d'investissement reportées
_			dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	28 189 525,00 €	3 178 493,00 €	Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)	3 282 597,00 €	2 565 407,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		13 110 515,00 €	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	3 000,00 €	659 800,00 €	Amortissement
		11 960 907,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	31 475 122,00 €	31 475 122,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	1 250 100,00 €	753 050,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		13 114 757,00 €	Reprise du résultat 2018 non affecté (002)
Amortissement	659 800,00 €	3 000,00 €	Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	11 960 907,00 €		
Total Fonctionnement	13 870 807,00 €	13 870 807,00 €	
Total des deux sections	45 345 929,00 €	45 345 929,00 €	

Le budget supplémentaire 2019 s'équilibre pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités) à 45 345 929 € en dépenses et en recettes.

Le résultat non affecté de 13 114 757 € (15 213 581 € en 2018) ajouté à des recettes nouvelles de fonctionnement de 753 050 € représentent 13 867 807 € de recettes supplémentaires. Elles permettent d'assurer la couverture des nouvelles dépenses de fonctionnement (1 250 100 €), et le solde constitue un autofinancement de 12 617 707 €.

Il est donc proposé d'affecter cet autofinancement de 12 617 707 €:

- → à une diminution du recours aux emprunts pour 396 328 €;
- → aux dépenses nouvelles d'investissement pour 12 221 379 € sur les 12 794 874 € de dépenses d'investissement inscrites (soit un autofinancement à hauteur de 97 %), le solde de celles-ci (573 495 €) étant financé par les autres ressources d'investissement.

Les dépenses d'investissement proposées dans le cadre du BS 2019 (12,8 M€) auxquelles s'ajoutent les dépenses d'investissement déjà votées lors du BP 2019 (21,2 M€ Hors ZA) représentent un montant de 34 M€. En ajoutant les dépenses d'investissement reportées (15,4 M€), les dépenses d'investissement représentent un volume total d'investissement voté en 2019 de 49,4 M€.

Un volume d'investissement donc conséquent, mais dont le financement par emprunt ne représente que 6,6 %.

# 1. Les soldes disponibles laissés par le compte administratif 2018

Le budget supplémentaire pour 2019 reprend les soldes disponibles laissés par le Compte Administratif 2018 (excédents, déficits et affectations à la section d'investissement).

Le solde disponible provient du résultat du CA 2018 de **27,1** M€, duquel est déduit le besoin de financement des restes à réaliser pour **12,4** M€ (5,9 M€ au CA 2017). L'excédent de fonctionnement disponible libre d'affectation constaté au CA 2018, est donc de **14,7** M€ (18,155 M€ au CA 2017). Au BP 2019, une partie de ce disponible a été affectée à la reprise anticipée de **1 583 400** € pour le **Budget annexe de la gestion des déchets**, soit **13,115** M€ à reprendre au BS 2019 (Cf. page 4 tableau du BS consolidé).

#### 2. Les restes à réaliser

Les restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement s'élèvent pour l'ensemble des budgets à **15,395 M€** pour les dépenses d'investissement reportées (contre 12,895 M€ en 2018) et à **3,001 M€** pour les recettes reportées (6,963 M€ en 2018).

Montants des restes à réaliser reportés en 2019				
Budgets	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement		
Budget Principal	5 629 147,00	1 237 026,00		
Budget Eau	1 627 364,00	1 170 291,00		
Budget Assainissement	3 948 875,00	82 167,00		
Budget Gestion des déchets	2 778 545,00	511 837,00		
Budget Transports	1 410 720,00	-		
Total général 15 394 651,00 3 001 321,00				
Variation % 2019/2018	19,38%	-56,90%		

### Parmi les dépenses reportées (15 394 651 €) on peut relever :

✓ les dépenses reportées du budget principal d'un montant de 5,629 M€, dont 2,868 M€ pour les opérations d'eaux pluviales, 0,127 M€ pour les travaux de rénovation du bâtiment abritant le siège de Colmar Agglomération, 0,505 M€ pour l'extension de la base nautique, 0,264 M€ pour l'acquisition d'un bâtiment économique à la ZA des Abattoirs de Colmar, 0,352 M€ pour les fonds de concours aux communes membres, 0,577 M€ pour la création d'une pépinière d'entreprises au quartier Europe de Colmar et 0,151 M€ pour l'assistance à la maitrise d'ouvrage dans le cadre des pré-études de faisabilité du Barreau Sud;

- ✓ les dépenses reportées du budget annexe des déchets ménagers avec un montant de 2,779 M€, dont 1,508 M€ pour la réalisation de la déchetterie Europe, 0,439 M€ pour la poursuite de l'installation des conteneurs enterrés et 0,546 M€ pour l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères;
- ✓ les budgets annexes Eau et Assainissement donnent lieu, respectivement, à des reports de 1,627 M€ et 3,949 M€ au titre des programmes d'extension et de renouvellement des réseaux, ainsi que de travaux sur les ouvrages ;
- ✓ le budget annexe des Transports urbains compte 1,411 M€ de dépenses reportées constituées par l'acquisition de quatre mini bus électriques ainsi que les bornes de chargement pour 1,135 M€, par la poursuite du programme de mise en accessibilité des arrêts de bus (0,078 M€), par l'acquisition d'une station de lavage à destination des bus pour 0,085 M€ et de divers matériels techniques (0,109 M€).

#### Les recettes reportées s'élèvent à 3 001 321 €:

- 1,113 M€ d'emprunts inscrits, non appelés et reportés (voir tableau ci-dessous);
- √ 0,699 M€ de FCTVA;
- 1,189 M€ de subventions et/ou participations.

# 3. Le programme d'emprunts

La reprise des excédents disponibles du CA 2018 (voir 1° ci-dessus) va permettre de réduire le montant des financements par emprunts.

Budgets 19 - Emprunts	Emprunts non réalisés et reportés (A)	<b>BP 2019</b> (B)	<b>BS 2019</b> (C)	<b>Total</b> =(A)+(B)+(C)
Budget Principal		2 527 920,00	-	2 527 920,00
Budget Eau	1 113 050,00		- 396 328,00	716 722,00
Budget Assainissement			-	-
Budget Gestion des déchets			-	-
Budget Transports			-	-
Total général	1 113 050,00	2 527 920,00	- 396 328,00	3 244 642,00

Ainsi, ce présent BS permet de réduire de **0,396 M€** les emprunts d'équilibre initialement prévus au BP 2019 ou reportés grâce à l'intégration des excédents antérieurs. Cette utilisation des fonds propres permet au final d'arriver à un programme total d'emprunts susceptibles d'être appelés de **3,245 M€** en 2019, il était de **1,113 M€** en 2018.

Pour mémoire, depuis sa création en 2003 Colmar Agglomération n'a emprunté que 7 M€ (hors dette transférée), pour un volume d'investissements réalisé de 210 M€, soit un taux de financement par emprunt de 3,3 %.

#### 4. Les inscriptions nouvelles au BS 2019

#### a. Section d'investissement

Montants des dépenses et recettes nouvelles d'investissement 2019					
BS 2019	Dépenses	Recettes			
B3 2019	d'investissement	d'investissement			
Budget Principal	4 082 643,00	336 500,00			
Budget Eau	150 000,00	- 396 328,00			
Budget Assainissement	1 203 523,00	-			
Budget Gestion des déchets	5 825 203,00	-			
Budget Transports	1 533 505,00	237 000,00			
Total général	12 794 874,00	177 172,00			

Les recettes d'investissement externes sont en légère hausse de 0,177 M€ du fait de l'ajustement de recettes (0,573 M€: FCTVA, transfert de droit à déduction de TVA, Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation et une cession de terrain) et de la réduction du volume d'emprunts (-0,396 M€).

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 12,795 M€ et s'ajoutent aux 21,219 M€ (hors ZA) de dépenses réelles d'investissement déjà votées au BP 2019, soit un programme d'investissement total pour 2019 (hors ZA) de 34,014 M€.

#### b. Section de fonctionnement

Les inscriptions nouvelles de dépenses de fonctionnement 2019 sont de 1 250 100 € (955 301 € en 2018), soit une augmentation de 1,63 % des dépenses de fonctionnement par rapport au BP 2019. Les recettes de fonctionnement supplémentaires s'élèvent à 753 050 € (1 311 570 € en 2018), soit une hausse de 0,80 % des recettes de fonctionnement votées au BP 2019.

### <u>Parmi les principaux ajustements de dépenses de fonctionnement on peut citer</u> :

- **562 500 €** d'ajustement du montant de l'attribution de compensation (558 000 €) et de la dotation de solidarité communautaire (4 500 €) ;
- 120 000 € de crédits complémentaires sur le chapitre 012 des dépenses de personnel dont 95 000 € dans le cadre de régularisations de refacturations entre la Ville de Colmar et Colmar Agglomération ;

- 203 000 € destinés à financer les études prévues dans le cadre du dispositif « Actions Cœur de Ville »;
- 165 000 € relatifs au versement des participations aux communes et syndicats intercommunaux dans le cadre de la GEMAPI;
- 173 000 € d'études diverses (aérodrome, voie ferrée zone Nord et avenant au schéma directeur de l'immobilier, base nautique);
- 63 000 € de crédits supplémentaires au titre des créances admises en non-valeur ;
- 71 000 € au titre de la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de préparer le futur marché de renouvellement de la DSP Transports Urbains.

# Parmi les principaux ajustements de recettes de fonctionnement on peut citer :

- 314 300 € de produits fiscaux complémentaires (CFE, CVAE, Foncier Bâti, TEOM, TH, IFER, TASCOM et rôles supplémentaires);
- 222 700 € d'allocations compensatrices supplémentaires conformément à l'état 1259 transmis par la DGFIP;
- 101 000 € de la DGF 2019;
- 150 000 € de facturations en lien avec le programme de travaux réalisés par la Colmarienne des Eaux (branchements neufs, raccordements).

### II. LE BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire 2019 s'équilibre à 16 389 086 € tous mouvements confondus.

# Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget Principal

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			-
Dépenses réelles d'investissement	4 082 643,00 €	336 500,00 €	Recettes réelles d'investissement
			dont programme d'emprunts
Dépenses d'investissement reportées	5 629 147,00 €	1 237 026,00 €	Recettes d'investissement reportées
			dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	9 711 790,00 €	1 573 526,00 €	Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)	1 840 782,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
		6 232 902,00 €	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	- €	534 400,00 €	Amortissement (28)
		3 211 744,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	11 552 572,00 €	11 552 572,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	1 090 370,00 €	419 930,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		4 416 584,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Amortissement (6811)	534 400,00 €		Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	3 211 744,00 €		
Total Fonctionnement	4 836 514,00 €	4 836 514,00 €	
Total des deux sections	16 389 086,00 €	16 389 086,00 €	

COLMAR AGGLOMERATION
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES - Pôle Ressources
SERVICE DES FINANCES CA

Annexe rattachée au point n° 1 Budget Supplémentaire 2019 Séance du Conseil Communautaire du 3 octobre 2019

La reprise des opérations pluriannuelles avec les restes à réaliser permet un financement échelonné des grands programmes d'investissement en reprenant **5,629 M€** de restes à réaliser en dépenses d'investissement (5,574 M€ en 2018) auxquels s'ajoute une reprise du déficit de la section d'investissement de l'exercice 2018 pour un montant de **1,841 M€**.

Ces montants sont partiellement financés par une affectation du résultat 2018 de 6,233 M€ (compte 1068), et par 1,237 M€ de recettes reportées.

Il convient de signaler la stabilité du montant des dépenses d'investissement reportées en 2019 par rapport à l'exercice précédent, ainsi que la forte baisse des recettes d'investissement reportées du fait de la réduction des emprunts lors du Budget Supplémentaire 2018 (cf. délibération du 27/09/2018).

#### Au niveau de la section de fonctionnement

Les dépenses nouvelles proposées en section de fonctionnement, soit 1,090 M€, représentent 2,49 % des dépenses inscrites au BP 2019 (1,15 % en 2018).

Les principales nouvelles dépenses sont des ajustements à hauteur de :

- 0,533 M€ du chapitre de reversement de la fiscalité :
  - o attribution de compensation : + 0,558 M€. Ce montant tient compte de 0,373 M€ au titre des 50 % de Compensation Part Salaires de 2016 à 2019 versés aux ex-communes de la CCPRB, de 0,18 M€ au titre de l'allocation vétérance (baisse des charges SDIS) qui sera directement prise en charge par les communes concernées et 0,005 M€ au titre des instructions d'urbanisme;
  - o dotation de solidarité communautaire : + 0,05 M€;
  - o FPIC : 0,030 M€;
- 0,659 M€ au titre des charges à caractère général dont 0,203 M€ pour les études prévues dans le cadre du dispositif « Actions Cœur de Ville », 0,173 M€ d'études diverses (aérodrome, voie ferrée zone Nord et avenant au schéma directeur de l'immobilier, base nautique), 0,165 M€ relatifs au versement des participations aux communes et syndicats intercommunaux dans le cadre de la GEMAPI;
- 0,095 M€ sur le chapitre charges de personnel dans le cadre de régularisations de refacturations entre la Ville de Colmar et Colmar Agglomération;
- 0,009 M€ sur le chapitre de charges exceptionnelles dans le cadre d'annulations de titres sur exercices antérieurs;
- 0,205 M€ sur le chapitre des autres charges de gestion courante dont 0,18 M€ au titre de l'allocation de vétérance concernant les sapeurs-pompiers retraités du SDIS désormais prise en charge directement par les communes (élément retraité dans l'Attribution de Compensation).

Les recettes nouvelles de fonctionnement représentent 0,80 % des recettes réelles inscrites au BP 2019 (1,16 % en 2018).

Les principales recettes de fonctionnement nouvellement inscrites ont déjà été citées précédemment en page 8.

Budget Principal	BP 2019	BS 2019	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	43 748 270,00	1 090 370,00	2,49%
Recettes réelles de fonctionnement	52 525 840,00	419 930,00	0,80%

# Situation des crédits au regard de la fiscalité et des dotations d'Etat :

PRODUITS FISCAUX I	ET DOTATIONS	- AJUSTEMEN	ITS APRES NOT	TIFICATIONS - I	BS 2019
PRODUITS FISCAUX BUDGET GENERAL	CA 2018	BP 2019	Prévisions 2019 selon états de notification	BS 2019	Variation BS en %
Produit TH	10 980 022 €	11 020 000 €	11 357 026 €	337 000 €	3,06%
TH années antérieures	19 117€				,
Produit FB	996 703 €	1 010 000 €	1 021 727 €	12 000 €	1,16%
TFB années antérieures	6 669€				
Produit FNB	48 954 €	49 000 €	50 012 €	1 000 €	2,07%
Produit TAFNB	137 313 €	140 000 €	141 283 €	1300€	0,92%
Produit CFE	13 319 500 €	13 685 000 €	13 467 000 €	- 218 000 €	-1,59%
CFE compensation CA < 5 000 €	13 313 300 €	13 003 000 €	192 948 €	192 900 €	1,5570
SOUS-TOTAL CFE	13 319 500 €	13 685 000 €	13 659 948 €	- 25 100 €	-0,18%
-	•		<u> </u>	•	
CFE années antérieures	120 975 €				
CVAE	7 932 963 €	8 950 000 €	9 003 873 €	54 000 €	0,60%
IFER	788 909 €	800 000 €	799 171 €	- 1000€	-0,10%
TASCOM	2 045 594 €	2 000 000 €	2 008 405 €	8 000 €	0,42%
Taxe GEMAPI	186 161 €	187 300 €	187 304 €		0,00%
FNGIR	529 355 €	529 500 €	529 760 €		0,05%
Allocations compensatrices TH - FB - FNB	585 391 €	584 200 €	627 679€	43 000 €	7,44%
Allocations compensatrices CET	8 744 €	8 000 €	8 809 €	800€	10,11%
DCRTP	424 479 €	425 000 €	410 885 €	- 14 000 €	-3,32%
DUCSTP	- €	- €	- €		
TOTAL Produits Fiscaux et  Compensations	38 130 849 €	39 388 000 €	39 805 882 €	417 000 €	1,06%
Compensations					
DOTATIONS	CA 2018	BP 2019	Prévisions 2019 selon états de notification	BS 2019	Variation BS en %
DGF dotation d'intercommunalité	2 757 575 €	2 700 000 €	2 624 871 €	- 75 000 €	-2,78%
DGF dotation de compensation	8 365 645 €	8 200 000 €	8 173 561 €	- 26 000 €	-0,32%
TOTAL DGF	11 123 220 €	10 900 000 €	10 798 432 €	- 101 000 €	-0,93%
TOTAL	49 254 069 €	50 288 000 €	50 604 314 €	316 000 €	0,63%

Annexe rattachée au point n° 1 Budget Supplémentaire 2019 Séance du Conseil Communautaire du 3 octobre 2019

#### **CONCLUSION**

- Le total des ressources fiscales et de dotations d'Etat augmente du fait des variations détaillées dans le tableau de + 0,63 %, soit + 0,316 M€ par rapport au BP 2019.
   Les ressources fiscales augmentent à elles seules de 417 000 €, soit + 1,06 %;
- À compter de l'exercice 2019, les assujettis à la cotisation minimum de CFE ayant un Chiffre d'Affaires inférieur à 5 000 € bénéficient d'une exonération faisant l'objet d'une compensation par l'Etat. En 2019, cette compensation s'élève à 0,193 M€. En réintégrant la compensation au produit fiscal attendu sur 2019, les bases physiques de la CFE augmenteraient en 2019 de 0,4 % par rapport à 2018, si l'on ajoute le coefficient d'actualisation légale de 2,2 % pour 2019, le produit fiscal attendu de CFE serait en hausse de 2,6 % par rapport au produit 2018;
- L'augmentation de la CVAE 2019 est plus importante qu'attendu, ce qui permet d'inscrire 0,054 M€ de recettes supplémentaires;
- Le produit fiscal de TH est plus important qu'attendu, ce qui permet d'inscrire
   0,337 M€ de recettes supplémentaires;
- Les allocations compensatrices (TH, FB et FNB) sont en augmentation de + 0,043 M€ due au maintien de l'exonération de TH pour les personnes âgées, veuves, ou en situation de handicap ou d'invalidité aux revenus les plus modestes par la loi de finances 2016;
- La dotation d'intercommunalité de la DGF 2019 est en diminution (- 0,075 M€) ainsi que la dotation de compensation (- 0,026 M€).

En ce qui concerne les dépenses nouvelles d'investissement qui s'élève à 4,1 M€, il s'agit principalement d'un ajustement des crédits prévus au BP, de 3,9 M€ pour les fonds de concours :

- 3,774 M€ aux communes membres intégrant la mise en place d'un fonds exceptionnel de 25 € par habitant (2,9 M€ délibération n° 5 du 21/03/2019) dont 2,4 M€ en 2019 et 0,5 M€ en 2020 ;
- 0,153 M€ d'aides aux entreprises et aux particuliers.

### III. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Budget Supplémentaire 2019 s'équilibre 3 822 538 € tous mouvements confondus.

#### Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget Eau

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			•
Dépenses réelles d'investissement	150 000,00 €	- 396 328,00 €	Recettes réelles d'investissement
		- 396 328,00 €	dont programme d'emprunts
Dépenses d'investissement reportées	1 627 364,00 €	1 170 291,00 €	Recettes d'investissement reportées
		1 113 050,00 €	dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	1 777 364,00 €	773 963,00 €	Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)	1 441 815,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
		1 898 887,00 €	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	- €	10 500,00 €	Amortissement (28)
		535 829,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	3 219 179,00 €	3 219 179,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	57 030,00 €	150 030,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		453 329,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Amortissement (6811)	10 500,00 €		Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	535 829,00 €		
Total Fonctionnement	603 359,00 €	603 359,00 €	
Total des deux sections	3 822 538,00 €	3 822 538,00 €	

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2018 de 1 898 887 € (compte 1068), l'autofinancement complémentaire de 535 829 €, auquel s'ajoute le solde des opérations d'ordre de 10 500 €, ainsi que les recettes reportées à hauteur de 1 170 291 € permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Budget Eau	BP 2019	BS 2019	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	8 249 500,00	57 030,00	0,69%
Recettes réelles de fonctionnement	11 608 500,00	150 030,00	1,29%

<u>Au niveau de la section de fonctionnement</u>, il s'agit principalement, pour les dépenses, d'écritures liées aux charges de personnel suite au recrutement d'un agent fin 2018 pour 22 000 € et du montant des créances admises en non-valeur pour 35 000 €.

<u>Les dépenses nouvelles d'investissement</u> correspondent à des ajustements de crédits sur les programmes de travaux réalisés par la Colmarienne des Eaux (branchements neufs, raccordements) à hauteur de 150 000 €. Ces investissements sont pris en charge par les usagers d'où l'inscription d'une recette de fonctionnement pour le même montant.

Enfin, pour <u>les recettes d'investissement</u>, le volume d'emprunts peut être réduit à hauteur de - 396 328 €, le reliquat étant désormais de 716 722 €.

### IV. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre à 6 376 952 € tous mouvements confondus.

# Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget Assainissement

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	1 203 523,00 €	- €	Recettes réelles d'investissement
			dont programme d'emprunts
Dépenses d'investissement reportées	3 948 875,00 €	82 167,00 €	Recettes d'investissement reportées
			dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	5 152 398,00 €	82 167,00 €	Total recettes réelles
Définit dispunctions manual reporté (00	4)	4 400 400 00 6	Evet de ut dimyestices ment rementé (004)
Déficit d'investissement reporté (00	1)	·	Excédent d'investissement reporté (001)
	_	· ·	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	- €	11 200,00 €	Amortissement (28)
		1 192 324,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	5 152 398,00 €	5 152 398,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	21 030,00 €	30,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		1 224 524,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Amortissement (6811)	11 200,00 €		Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	1 192 324,00 €		
Total Fonctionnement	1 224 554,00 €	1 224 554,00 €	
Total des deux sections	6 376 952,00 €	6 376 952,00 €	

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2018 de 2 406 509 € (compte 1068), l'autofinancement complémentaire de 1 192 324 €, auquel s'ajoute le solde des opérations d'ordre de 11 200 €, ainsi que les recettes reportées à hauteur de 82 167 € et l'excédent d'investissement reporté de 1 460 198 €, permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

L'autofinancement de 1 204 K€ (solde des opérations d'ordre de 11 K€ compris) qui en résulte permet ainsi de financer 1 204 K€ de dépenses d'investissement provisionnées en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs.

Budget Assainissement	BP 2019	BS 2019	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	6 322 500,00	21 030,00	0,33%
Recettes réelles de fonctionnement	9 395 500,00	30,00	0,00%

<u>Au niveau du fonctionnement</u>, les dépenses augmentent de **21 K€**, il s'agit principalement de l'abondement de **15 K€** des créances admises en non-valeur.

# V. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS

Le Budget Annexe de la gestion des déchets s'équilibre à 14 435 592 € tous mouvements confondus. Il reprend les excédents laissés par les exercices précédents, déduction faite de la reprise anticipée au budget primitif (1 583 400 €), soit 5 642 814 € en section de fonctionnement.

# Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget Gestion des Déchets

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			•
Dépenses réelles d'investissement	5 825 203,00 €	- €	Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	2 778 545,00 €	511 837,00 €	Recettes d'investissement reportées
Total dépenses réelles	8 603 748,00 €	511 837,00 €	Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Excédent d'investissement reporté (001) Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	3 000,00 €	97 000,00 €	Amortissement (28)
		5 731 204,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	8 606 748,00 €	8 606 748,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	640,00 €	183 030,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		5 642 814,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Amortissement (6811)	97 000,00 €	3 000,00 €	Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	5 731 204,00 €		
Total Fonctionnement	5 828 844,00 €	5 828 844,00 €	
Total des deux sections	14 435 592,00 €	14 435 592,00 €	

L'autofinancement de **5 825 K€** (solde des opérations d'ordre de – 94 K€ compris) qui en résulte permet ainsi de financer **5 825 K€** de dépenses d'investissement provisionnées en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs.

Budget Gestion des déchets	BP 2019	BS 2019	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	10 735 000,00	640,00	0,01%
Recettes réelles de fonctionnement	11 801 600,00	183 030,00	1,55%

<u>En recettes d'exploitation</u>, il s'agit principalement d'un ajustement de la prévision au BP 2019 du produit relatif à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à hauteur de **120 K€**.

### VI. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Le Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre à 4321 761 € tous mouvements confondus. Il reprend un résultat disponible de 1377 506 €. Il permet de dégager un autofinancement complémentaire de 1296 506 € (en ajoutant le solde des opérations d'ordre de 6700 €).

### Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget Transports Urbains

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT		_	
Dépenses réelles d'investissement	1 533 505,00 €	237 000,00 €	Recettes réelles d'investissement
			dont programme d'emprunts
dont créance transfert droit à déduction TVA	237 000,00 €	237 000,00 €	dont créance transfert droit à déduction TVA
Dépenses d'investissement reportées	1 410 720,00 €	- €	Recettes d'investissement reportées
			dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	2 944 225,00 €	237 000,00 €	Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)		528 153,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		882 566,00 €	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	- €	6 700,00 €	Amortissement (28)
		1 289 806,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	2 944 225,00 €	2 944 225,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	81 030,00 €	30,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		1 377 506,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Amortissement (6811)	6 700,00 €		Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	1 289 806,00 €		
Total Fonctionnement	1 377 536,00 €	1 377 536,00 €	
Total des deux sections	4 321 761,00 €	4 321 761,00 €	

L'autofinancement de 1 297 K€ (solde des opérations d'ordre de 6,7 K€ compris) qui en résulte permet ainsi de financer 1 533 K€ de dépenses d'investissement nouvelles dont 1 297 K€ de dépenses provisionnées en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs.

Budget Transports	BP 2019	BS 2019	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	7 563 400,00	81 030,00	1,07%
Recettes réelles de fonctionnement	8 600 900,00	30,00	0,00%

<u>Parmi les dépenses d'exploitation nouvelles</u>, il y a lieu de noter l'inscription de crédits à hauteur de **71 K€** pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement de la DSP transports urbains.

<u>Les recettes d'investissement</u> (237 K€) correspondent à des écritures de transferts de droits à déduction de TVA équilibrées en recettes / dépenses.

# VII.LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES

### a. ZA des Erlen

# Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget des Erlen

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			•
Dépenses réelles d'investissement	- €	- €	Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	- €	- €	Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	397 159,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
		244 679,00 €	Avance remboursable (168741)
		152 480,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	397 159,00 €	397 159,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	30,00 €	30,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	- €	- €	Opérations d'ordre (stocks)
		152 480,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Autofinancement complémentaire	152 480,00 €		
Total Fonctionnement	152 510,00 €	152 510,00 €	
Total des deux sections	549 669,00 €	549 669,00 €	

La valeur des terrains en stocks pour la ZA des ERLEN à fin décembre 2019 est évaluée à 0,600 M€.

### b. ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine

# Budget Supplémentaire pour 2019 - Budget des ZAE

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	_		•
Dépenses réelles d'investissement	333 707,00 €	- €	Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	- €	- €	Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	382 877,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées			Recettes d'investissement reportées
			Avance remboursable (168741)
		716 584,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	716 584,00 €	716 584,00 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	30,00 €	30,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	- €	- €	Opérations d'ordre (stocks)
		716 584,00 €	Reprise du résultat 2018 (002)
Autofinancement complémentaire	716 584,00 €		
Total Fonctionnement	716 614,00 €	716 614,00 €	
Total des deux sections	1 433 198,00 €	1 433 198,00 €	

La valeur des terrains en stocks fin décembre 2019 est évaluée à **0,500 M€** pour les ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine.